

AVIS PUBLIC  
(article 109.3 LAU)

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT

NUMÉRO 26-172

MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME 18-942 EN VUE DE REMPLACER UNE PARTIE DE L'AIRE D'AFFECTATION PUBLIQUE À CARACTÈRE RÉCRÉATIVE LOCALISÉE À L'EXTRÉMITÉ DE LA RUE LÉVESQUE (DU CÔTÉ DE L'ARÉNA), PAR UNE AIRE D'AFFECTATION RÉSIDENTIELLE DE HAUTE DENSITÉ

Aux termes de l'article 109.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, je donne avis de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 9 février 2026, le conseil municipal a adopté un premier projet de règlement dont le titre apparaît ci-haut.
2. Résumé :

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le plan d'urbanisme 18-942 en vue :

- À l'extrémité de la rue Lévesque, du côté de l'aréna, remplacer une partie de l'aire d'affectation publique à caractère récréative par une aire d'affectation résidentielle de haute densité.

**S'il y a des plans (avant /après) les insérer ici".**

3. Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 9 mars 2026, à compter de 16 h 15, à l'hôtel de ville de Saint-Félicien (1209, boulevard du Sacré-Cœur), 3<sup>e</sup> étage (salle du conseil). L'objet de cette assemblée est de donner des explications sur les modifications qui seront apportées par ce projet de règlement. Au cours de cette assemblée, un représentant du conseil expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.
4. Une copie du projet de règlement concerné peut être consultée sur le site Internet de la Ville dans l'onglet Règlements / Règlements en projet.

FAIT ET DONNÉ à Saint-Félicien, ce 11<sup>e</sup> jour de février 2026.

M<sup>e</sup> Louise Ménard, avocate  
Greffière

(Publié dans le journal l'Étoile du Lac, édition du 19 février 2026)

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, M<sup>e</sup> LOUISE MÉNARD, CERTIFIE PAR LA PRÉSENTE QUE J'AI AFFICHÉ LE PRÉSENT AVIS PUBLIC CONCERNANT LE RÈGLEMENT 26-172 AU TABLEAU D'AFFICHAGE À L'HÔTEL DE VILLE LE 19<sup>e</sup> JOUR DE FÉVRIER 2026.

CET AVIS A FAIT L'OBJET D'UNE PARUTION DANS LE JOURNAL L'ÉTOILE DU LAC, EN DATE DU 19 FÉVRIER 2026.

M<sup>e</sup> LOUISE MÉNARD, GREFFIÈRE